

CHARTRE DU RANDONNEUR



Ne vous écartez pas des chemins balisés. En cas de doute sur le cheminement, **le balisage est prioritaire sur le descriptif.**



Respectez la nature.
Ne cueillez pas de fleurs ou plantes.
Ne pas déranger et ne pas nourrir les animaux.



Ne jetez pas vos déchets, emportez-les.



Respectez la propriété privée.
Refermez barrières et clôtures après votre passage.



Lorsque cela est possible, **retirez tout obstacle** sur votre chemin.



Évitez de fréquenter les itinéraires en période de chasse. (Renseignez-vous auprès des mairies ou de la fédération des chasseurs de Seine et Marne)

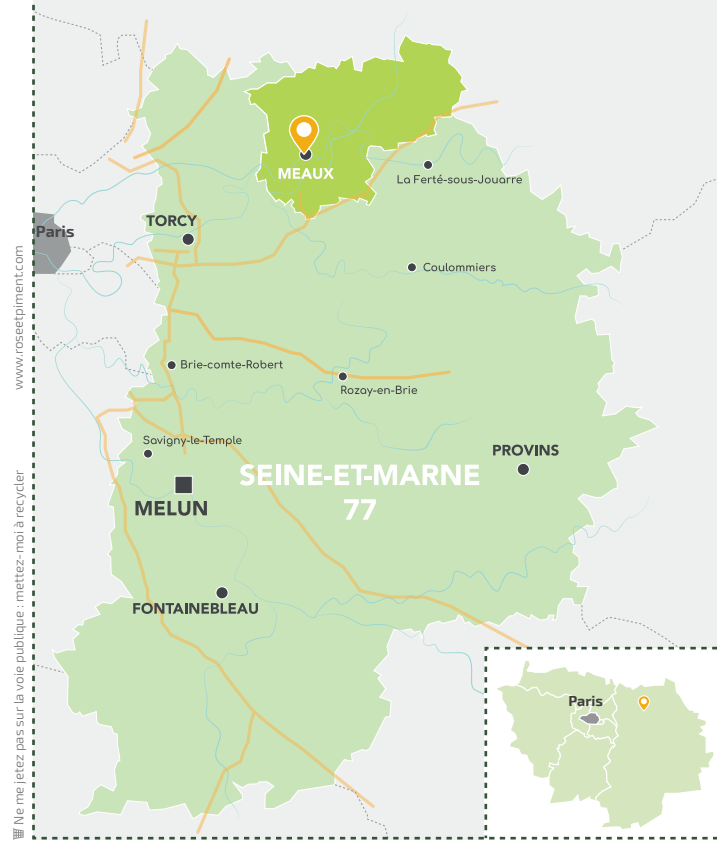


Faites attentions aux tiques.



Choisissez une tenue adaptée au parcours et à la météo.

INFORMATIONS PRATIQUES



Voir carte IGN n° 2513 OT

Départ : Gare SNCF de Meaux
GPS : Lat : 48.95732825 Lng : 2.8737925
UTM : 490760.982E 5422719.857N 31U

www.tourisme-paysdemeaux.com

NUMÉROS D'URGENCE

112 | **114**

N° Européen d'urgence
(15 Samu / 17 Police / 18 Pompiers)

SMS pour les sourds
et malentendants



CARTE DE RANDONNÉE PÉDESTRE

→ MEAUX



PARC DU PÂTIS

C'est une randonnée exceptionnelle qui vous attend. En hors d'œuvre, le bord de Marne, avec une belle vue sur la cathédrale. En plat de résistance, le parc du Pâtis, composé d'anciennes sablières où la nature a retrouvé ses droits, ce qui fait la joie des nombreux oiseaux qui peuplent les étangs et les tourbières. Enfin, en dessert, le vieux Meaux avec quelques belles façades et la cathédrale St-Etienne.



9.2 km



2h30



42 m

BALISAGE

DIFFICULTÉ

THÉMATIQUE



NATURE

LE PARC DU PÂTIS

Aménagé sur d'anciennes sablières, le parc naturel du Pâtis à Meaux est un poumon vert au cœur du tissu urbain. Selon ses goûts, chacun peut s'y promener, faire du sport, observer la faune ou la flore ou simplement respirer en pleine nature.

Vous y découvrirez une incroyable galerie de paysages et d'espaces tout aussi étonnants les uns que les autres par leur diversité et leur beauté : étangs, bords de Marne, prairies fleuries, grandes roselières ou espaces boisés. De multiples sentiers y ont été tracés et plusieurs passerelles « survolent » les zones humides, étangs ou tourbières.

Plus de 70 espèces d'oiseaux y sont recensées. Parmi eux, certains hôtes sont prestigieux, comme le Lorient d'Europe au chant flûté ou encore la Huppe fasciée et le magnifique Martin pêcheur, flèche bleue survolant les plans d'eau poissonneux. Vous apercevrez certainement au détour d'un sentier, côtoyant les nombreux canards, un héron cendré ou une oie. La végétation a aussi ses trésors cachés avec des plantes rares comme la Grande Naiade pour les milieux humides, l'Eupatoire chanvrine et la salicaire avec leurs multiples floraisons, ou encore des Orchidées des prairies fleuries comme l'Ophrys abeille.



ITINÉRAIRE DE LA RANDONNÉE



1 De la gare, traverser le parking, descendre au bord de Marne et partir à gauche. Passer sous le pont et suivre le quai Victor Hugo. Traverser la Marne par le pont du Marché à droite et longer la rivière à gauche, en empruntant le chemin en contrebas. Dépasser le Pont Neuf et retraverser la Marne au Pont Foch.

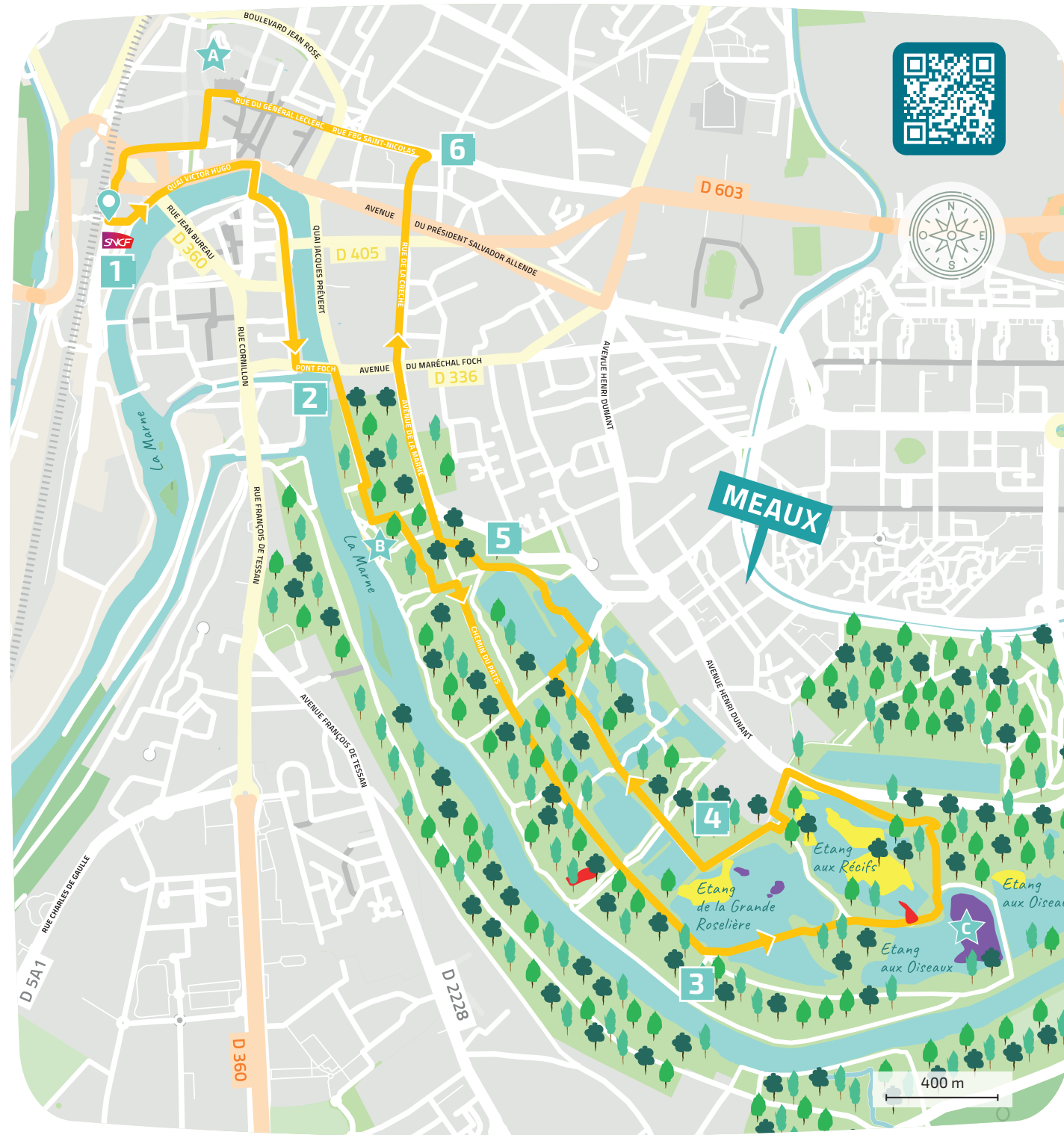
2 Tourner à droite quai Jacques Prévert Prolongé. Après la barrière, virer à gauche et peu après, s'engager dans une sente à droite. Elle atteint une allée. La prendre à gauche puis tourner à droite chemin du Pâtis. Suivre tout droit sur 1300 m en dépassant un carrefour et en partant à gauche au second.

3 Le chemin se faufile entre deux étangs, dépasse une station de pompage et aboutit à un troisième étang. Tourner à gauche puis encore à gauche, au premier chemin. Il arrive avenue Henri Dunan. La suivre sur 150 m puis, partir à gauche dans une allée qui passe derrière la station de pompage et devient chemin.

4 Après 200 m, le chemin vire à droite. Continuer en longeant plusieurs étangs. A la première allée, partir à droite. Après 150 m, s'engager à gauche en empruntant un chemin puis la piste en panneaux de bois, au-dessus des tourbières. Au carrefour, peu après la sortie du bois, prendre le chemin de droite.

5 Le chemin débouche dans une belle allée. La suivre à droite puis continuer dans la même direction le long de l'avenue de la Marne. Couper l'avenue du Maréchal Foch, poursuivre en face rue de la Crèche. Traverser successivement la rue Aristide Briand, l'avenue du Président Salvador Allende, la rue de l'Abreuvoir pour finalement prendre à gauche la rue Faubourg-St-Nicolas.

6 Conserver la même direction en empruntant la place Henri IV, la rue du Général Leclerc et la rue St-Etienne. A la cathédrale, tourner à gauche, rue de Martimprey. A la mairie, prendre à droite la rue Louis Geoffroy. Continuer cours de Verdun, franchir la rue Jean Bureau (prudence !) et monter vers la gare par la rue de Trinitaires.



LES INCONTOURNABLES



Plage de Meaux



Sterne pierregarin



Cathédrale Saint-Étienne

A l'échelle de la Zone de Protection Spéciale des « boucles de la Marne », le site du Pâtis s'inscrit comme un site d'intérêt fort avec plusieurs espèces nicheuses à haute valeur patrimoniale. Des espèces, telles que la **Sterne pierregarin**, le **Blongios nain** et la **Bouscarle de Cetti**, fréquentent les étangs et les roselières du parc pendant le printemps et l'été pour se reproduire. Lorsque vous vous rapprochez de l'étang aux Oiseaux et de l'étang aux Récifs, restez vigilants pour préserver au mieux ces milieux précieux. Merci de rester sur les chemins et d'être le plus discret possible afin de ne pas nuire à leur tranquillité.

! DONNER DU PAIN AUX OISEAUX SAUVAGES, UNE PRATIQUE DANGEREUSE POUR LEUR SANTÉ

Les canards et les cygnes qui fréquentent les étangs ne digèrent pas ce type de nourriture et elle est totalement inadaptée à leur métabolisme. À force d'en ingurgiter tous les jours, les oiseaux développent de graves malformations qui peuvent entraîner leur mort.

LÉGENDE

- ZONE SENSIBLE AU DÉRANGEMENT
- NIDIFICATION DES STERNES

MI-MARS À JUIN / JUILLET
 >>> Période sensible pour les oiseaux nicheurs

EN HIVER
 >>> Attention aux roselières !

Credits photos : © Yann MATHIAS - © B. GALLOUX - © Béatrice PAICZER - © Audrey KARAPEDIAN - © Aurélie CHAUVIN © Gérard LEVASSEUR